



Activation du régime TVA

Par **Michel13090**, le **08/11/2017** à **09:50**

Bonjour,

je viens de créer une société dont l'objet est "la prise d'intérêts et participations dans toutes sociétés. Dans le cadre exclusif de la réalisation de sa mission, elle a également pour objet la fourniture de toutes prestations de services utiles à ses sociétés filiales ou autres sociétés dont elle détient des participations". Lorsque je fais ma demande d'inscription à la TVA, le trésor me demande de "préciser et justifier PV AG le type de services envisages", justifiant que sinon elle n'est pas soumise à TVA.

Pour moi, l'objet est suffisamment clair pour justifier de prestations de services, je ne vois pas pourquoi le trésor me demande de modifier mes statuts. Qu'en pensez vous?

Merci d'avance